

## COMPTE-RENDU

### du Conseil Municipal du 8 novembre 2021

**PRESENTS:** D CLERC, M CURTENAZ, JC GODARD, P CHAILLOU, E CASENOVE, P MESSERLI, Y LEGER, P PITHILOUD, A BERTRAND, P CASAZZA, C BORGEAT , V BERTHIER, N AUDET.

**ABSENTS :** B GARCIA (pouvoir donné à E CASENOVE), F BACHMANN.

Convocation du 02.11.2021

**Ouverture de la séance** : 19h

**Secrétaire de séance** : Jean-Claude GODARD      **Auxiliaire** : Charlotte MOREL (agent)

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire demande à l'assemblée d'observer une minute de silence en hommage à Henri Marichy décédé en septembre dernier, ancien conseiller municipal et délégué au District.

**APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU** : Le compte rendu du 16 septembre est adopté à l'unanimité.

#### **AFFAIRES FONCIERES :**

#### **VALIDATION GLOBALE DE L'ENQUETE PUBLIQUE VALANT PLAN D'ALIGNEMENT :** **DEL01112021**

Suite au précédent conseil municipal des interrogations avaient été soulevées concernant les voies de lotissements.

M. le Maire tient à rappeler que cette régularisation des voies n'est que l'aboutissement administratif des pratiques actuelles. En effet, ces voies étant déjà entretenues par la mairie, il convient donc d'acter administrativement leur intégration dans le domaine public.

A l'unanimité des membres présents, le conseil valide et entérine l'intégralité de cette enquête.

#### **RÉGULARISATIONS DE TERRAINS :**

**DEL02112021** Il convient de reprendre la délibération concernant la cession de terrain à M. Roland EMERY car la surface n'avait pas été mentionnée dans celle-ci.

La SAFACT va également être sollicitée pour régulariser les échanges de terrains entre la commune et M. et Mme TULIK qui ont eu lieu lors de la création du centre technique communal. L'acte était engagé chez un notaire mais n'a jamais abouti.

### **TRAVAUX :**

Patrick CHAILLOU informe le conseil des projets envisagés et validés au préalable par la commission travaux

#### **Réaménagement Maison des Hameaux :**

Il est décidé de créer des sanitaires pour les activités sportives dans la salle du haut et utiliser la partie du bas pour des locaux professionnels.

Les prescriptions du SYANE suite à l'audit énergétique ont été transmises à l'architecte. Plusieurs options sont proposées afin de répondre aux recommandations.

Le conseil, (13 pour et 1 abstention P. CASAZZA) valide par principe le projet de réhabilitation de la Maison des Hameaux comme proposé par la commission.

#### **Réaménagement du Musée :**

Une demande d'actualisation des devis est en cours mais le conseil valide également les travaux projetés. (Isolation du toit, changement de certaines menuiseries, rafraichissement des façades ...)

#### **Voirie / Aménagement rue des Vignes, du Fay et de la Gravière :**

Une réunion d'information sera proposée au conseil pour présenter l'ensemble des travaux de voiries projetés (réfection des réseaux souterrains, reprise de la voirie, éclairage public ...)

Le bureau d'étude est toujours dans l'attente du chiffrage de l'éclairage public.

### **DÉCISIONS MODIFICATIVES DEL03112021**

La trésorerie demande d'effectuer des régularisations concernant des exercices antérieurs. Il s'agit d'écritures d'ordre qui n'ont pas d'impact au niveau budgétaire.

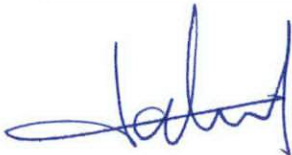
### **INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES :**

- Validation d'un contrat avec un prestataire extérieur, pour le déneigement en dehors des horaires de journée. Le recrutement d'un agent technique étant toujours en cours, le recours aux astreintes par le service technique n'est pas possible cet hiver.
- Validation de principe concernant la réalisation d'un city stade ;
- M. le Maire remercie et félicite Philippe CASAZZA ainsi que la commission communication pour le travail de qualité effectué concernant la gazette ;
- L'archiviste du centre de gestion continue sa mission de classement jusqu'à fin novembre. Le groupe patrimoine se rapprochera d'elle pour récupérer des informations sur l'histoire de la commune.

- Philippe PITHILOUD a été sollicité pour recenser les clefs des bâtiments communaux afin de créer un organigramme.
- Un STOP sera mis en place à l'angle du chemin du Ney et de la rue de la Barcy. Les chicanes provisoires installées sur la route de Fiolaz font l'objet de nombreuses incivilités.
- Le travail sur le périmètre de gel se poursuit avec la commission et l'architecte conseil.
- Le port du masque à l'école reste toujours en vigueur au vu des annonces gouvernementales. Par ailleurs, Marcelle CURTENAZ souligne que le comportement de certains enfants reste compliqué et perturbe la vie scolaire.
- Anne BERTRAND s'inquiète quant au départ imminent du seul médecin généraliste situé sur le secteur de la Semine et demande si la CCUR ne peut pas intervenir pour trouver un remplaçant.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clôture la séance à 20h50.

Le secrétaire de séance,



Le Maire,

Didier CLERC

